

Ecole élémentaire Hastignan – Lundi 7 mars 2016

Enseignants : Mmes Bayssette, Boulhaïs, Chaït, Leyniac, Martin, Pérille, Quèbre, Schipper, Schmitt, Sonfils, Tonon et MM. Gimenez, Taudin

DDEN : Mme Laville

Mairie : Non représentée

Parents d'élèves API Hastignan : Mmes Defoort, Greslot, Lalande, Nicot, Talou et MM. Hudrisier et Ligault

Parents d'élèves FCPE : Mmes Boissard, Brun, Cortinas, Lebrun, Rodziewicz, Varlet et MM. Guidez, Josse.

Invités supplémentaires : Mme Larrous (APS/TAP), Mme Térrou (cantine), Mme Gabet (EVS).

Excusée : Mme Lecroart (API Hastignan)

Mme Le Moller, adjointe à l'École, la vie scolaire et périscolaire, ne pouvant être présente, a fait part au travers d'un courrier, des éléments qu'elle souhaitait communiquer au conseil d'école.

Séance ouverte à 18h10

1. RENTREE 2016 : EFFECTIFS, ORGANISATION.

| Niveau | 2015-2016 | 2016-2017 prévisionnel |
|--------------------------------|------------------|-------------------------------|
| CP | 63 | 60 |
| CE1 | 41 | 63 |
| CE2 | 58 | 41 |
| CM1 | 55 | 58 |
| CM2 | 51 | 55 |
| ULIS | 9 | 12 |
| Total | 277 | 289 |
| Moyenne par classe (hors ULIS) | 26,8 | $277/10=27,7$ |

Inscriptions du 3 au 28 mars. La commission des dérogations ne s'est pas encore réunie.

Depuis la rentrée scolaire, 3 nouveaux élèves sont arrivés.

Organisation du temps scolaire :

La municipalité n'est pas favorable à une modification des horaires de ses établissements scolaires.

La FCPE maintient sa demande de décalage des horaires par rapport à ceux de la maternelle. Le directeur signale que si un changement d'horaires devait avoir lieu, celui-ci ne pourrait se faire qu'au niveau de la maternelle étant donné les contraintes liées à notre école (proximité du collège avec un parking commun, horaires de ramassage scolaire...). Cette question est donc à traiter lors du conseil d'école de la maternelle.

La directrice du CLAE indique que des dispositions ont été prises afin de s'adapter au mieux au chevauchement d'horaires avec la maternelle. Un temps de gratuité est prévu après la classe et après les TAP.

2. PPMS

Le Plan Particulier de Mise en sûreté a pour objectif de prévoir l'évacuation ou le confinement des élèves si la situation l'exigeait.

Dans ce cadre, l'école organise un exercice par trimestre, le dernier ayant eu lieu le 11/02.
Le confinement consiste à rassembler les enfants dans le couloir de l'étage et dans la halle.
NB : en cas de confinement, les parents ne doivent pas se déplacer pour récupérer leurs enfants, et ne pas appeler l'établissement afin de laisser les lignes téléphoniques libres. L'objectif du confinement est d'attendre l'arrivée des secours.

Lors de la prochaine rentrée, l'école communiquera sur ce point. Un exercice avait déjà eu lieu le 14/12/2015 pour lequel les enfants avaient été préparés. Ceci avait permis d'identifier un besoin de matériels auquel la mairie a répondu. Le confinement avait duré 25 minutes.

3. LOCAUX ET TRAVAUX DANS L'ECOLE

Une équipe de la mairie est venue le 12/02/2016 pour évaluer les travaux demandés par le conseil d'école. La FCPE regrette qu'aucun membre du conseil d'école n'ait été informé de cette visite.

- ⇒ La mairie a demandé aux services techniques d'ajouter de la grave sur le chemin d'accès à La grange à Léo depuis l'école, au niveau du portillon et le long du grillage côté « petit bois ». Pour le moment ces travaux n'ont pas été effectués. De plus la FCPE signale qu'il faudrait du goudron pour permettre la circulation en fauteuil roulant
- ⇒ Retrait de rondins de bois
demande liée à la réalisation de la clôture petit bois / école. (sera traité en même temps).
- ⇒ Clôture petit bois / école élémentaire :
réunion le 12/02/16 => réponse à venir...
- ⇒ Il n'y a plus de chariots de nettoyage à l'étage. Cela n'est peut être que provisoire. La responsable de l'entretien a fait une demande de matériels légers qui pourraient être entreposés dans les classes et libérer ainsi la circulation dans les couloirs.
De son côté, la mairie prévoit d'aménager des placards dans les couloirs, durant les vacances scolaires.
Le conseil d'école signale qu'il est nécessaire de rencontrer la mairie sur ce point, a priori, l'achat de 5 balais « nouvelle génération » permettrait de supprimer l'utilisation des chariots. En effet, aménager des placards dans le couloir ne réglerait en rien le problème de réduction de l'espace de circulation.
- ⇒ Cour : suite aux travaux réalisés durant l'été 2015, une amélioration est notée, cependant, l'efficacité n'est pas celle recherchée.
- ⇒ Parking de l'école : cette question est étudiée dans le cadre des travaux du conseil départemental, proposés au budget prévisionnel 2016 (en attente d'arbitrage à ce jour).
- ⇒ Equipement numérique (TNI Tableau Numérique Interactif) : poursuite de l'équipement des classes ; étude en cours.

NB : l'école est fortement sollicitée dans le cadre de nombreuses activités autres que la scolarité. Un entretien particulier serait nécessaire.

4. VIE DE L'ECOLE

- Actions pédagogiques et éducatives dans le cadre des objectifs nationaux.
 - Chorale : au Carré des Jalles le 12 mai. Le calendrier s'accélère pour les répétitions.
 - Equitation :
les 2 CM2 en bénéficient ainsi que l'ULIS. Le budget est divisé par 2 à partir de l'année prochaine (dotation mairie), en conséquence il faudra adapter le rythme, il est probable que chaque école ne fasse de l'équitation qu'un an sur deux.
 - Nouveaux programmes :
actuellement dans une phase de réorganisation des cycles, à savoir :
=> cycle 1 : maternelle / CP
=> cycle 2 : CE1-CE2
=> cycle 3 : CM1 – CM2 – 6^{ème}
Beaucoup d'implications, notamment une communication accrue primaire / collège et maternelle – primaire.
A noter que le nouveau projet d'école est également en cours d'élaboration.

Un nouveau livret de compétence va arriver avec entre autres un parcours citoyen et un parcours culturel et artistique.

- La FCPE a proposé une animation concernant l'éducation civique. Le but est d'appuyer l'école dans les projets déjà en cours. Notre objectif est de contrer la montée de comportements irrespectueux entre enfants.

L'équipe enseignante ne partage pas ce constat et souligne que des actions sont menées tout au long de l'année, en particulier lors des événements de novembre.

Elle indique ne pas être opposée à faire appel à des intervenants extérieurs, cependant ces interventions doivent s'inscrire dans un cadre pédagogique.

=> Il est acté que lors du prochain conseil d'école, cette discussion sera reprise afin d'affiner les possibilités d'actions existantes.

- Utilisation des moyens alloués à l'école
 - Poursuite de la mise en œuvre de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire).
 - Une réunion sur les budgets alloués doit avoir lieu fin mars afin de faire un point sur les subventions disponibles pour l'école.
 - Les installations sportives du quartier sont à disposition de l'école
 - La coopérative scolaire permet de monter des actions pour aider au financement des projets de l'école.
 - L'API a fourni à la coopérative une subvention de 550 €

5. MANIFESTATIONS A VENIR

- ⇒ Chorale le 12/05
- ⇒ Carnaval 18/03
 - 12h déguisement
 - 12h15 char de l'ASCO
 - A partir de 15h45 :
 - Char de la mairie passe à 16h20
 - L'animation aura lieu devant l'école, pour des raisons de sécurité.
 - Puis animation à la Grange à Léo jusqu'à 19 heures.
- ⇒ Porte Ouverte du 17 juin 2016 :
 - Demande de matériel fait à l'identique, les parents d'élèves s'occuperont de l'animation, les enseignants de l'exposition.
 - Une proposition de pique-nique en soirée est lancée afin de prolonger ce moment festif.
 - Une réunion préparatoire aura lieu.

6. APS ET TAP

Carnaval le 18/03. Fréquentation des TAP en forte baisse en janvier, mais augmentation notable en février.

NB : les enfants peuvent choisir librement 2 TAP maximum.

7. RESTAURATION SCOLAIRE ET MENUS ALTERNATIFS

244 élèves en moyenne mangent à la cantine le midi (fréquentation en augmentation).

A la rentrée, une nouvelle plaquette sera faite sur les menus alternatifs.

La responsable de la restauration indique qu'au vu du nombre d'enfants, il n'est matériellement pas possible de respecter la règle qui impose un temps de repas minimal de 20 minutes pour chacun d'entre eux.

Les associations de parents d'élèves proposent, collégialement, de passer ce temps de repas à 15 minutes afin de pouvoir à nouveau conserver une durée minimale de repas. La question de la taille du réfectoire par rapport aux effectifs est posée.

Séance levée à 20h10.

Prochain conseil d'école : 06/06/2016